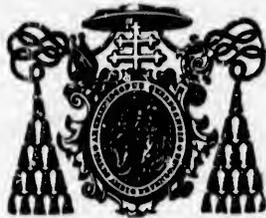


fait l'office public, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le premier juin mil huit cent quatre-vingt-trois.

✠ E.-A. ARCH. DE QUEBEC.



Par Monseigneur,

C.-A. MAROIS, Ptre,
Secrétaire.